

Françoise Lavocat (Univ. Denis Diderot)

« CIRCE... N'EST PAS FABLE » : FRONTIÈRES TROUBLEES DE LA FICTION  
A LA FIN DE LA RENAISSANCE

La question des frontières de la fiction a été largement débattue par les théoriciens de la fiction depuis quelques décennies, en particulier depuis l'ouvrage fondateur de Thomas Pavel, *Fictional Worlds* (1986). Le débat a surtout porté sur la pertinence de la distinction fiction / non fiction (Pavel, 86, Ryan, 91), sur l'existence de critères internes de fictionnalité (Schaeffer, 99, Cohn 91), sur la possibilité d'hybridation entre discours factuels et discours fictionnel. Mais la réflexion a presque toujours exclu, implicitement ou explicitement, toute perspective diachronique. Seul Thomas Pavel, qui plaide pour une théorie « intégrationniste » n'établissant aucune séparation claire entre fiction et non fiction, envisage la longue durée. Il note, en effet, que les personnages sont susceptibles, au cours du temps, d'émigrer d'une catégorie à l'autre, de façon fluide ; par exemple, entre le seizième et le dix-septième siècle, de passer du statut de personnage mythologique à celui de personnage fictionnel. On peut supposer que ce glissement (de la mythologie à la fiction) participe du développement sans précédent des formes, des pratiques et des univers de la fiction au début du dix-septième siècle (que l'on songe à l'apparition du ballet ou à la faveur de la pastorale autour de 1600).

Plusieurs travaux ont montré que cette époque était aussi marquée par l'émergence d'une conception que l'on pourrait qualifier de « moderne » de la fiction, que l'on peut définir par une autonomie plus grande par rapport à un référent extra-textuel et à par un décrochage à l'égard de la notion de vérité et de mensonge. Ainsi les poéticiens du seizième siècle, s'émancipant de tradition rhétorique et scolastique, placent-ils progressivement au cœur de l'activité poétique la notion de *fabula* (Anne Duprat, 2004)<sup>1</sup>. C'est aussi le développement de la littérature profane et la diffusion de l'aristotélisme qui permettent, à la fin de la Renaissance, de penser la catégorie de la fiction autrement que comme un ornement, et la différence entre histoire et fiction à travers les notions d'invention et d'imitation (Mawy Bouchard, 2006).

Sans remettre en question ce cadre général, je voudrais mettre ici en évidence un phénomène plus limité et moins apparent, qui nuance un peu la vision téléologique d'une autonomie toujours plus grande du littéraire. Dans un article récent (2006), Kai Mikkonen estime que dans l'histoire de la réception, le passage du fait à la fiction est fréquent, mais que l'inverse ne se rencontre jamais : ce qui est reconnu comme fictionnel n'est pas, selon lui, susceptible de se voir par la suite attribuer un référent. Est-ce bien sûr ? À la fin du seizième siècle, on assiste à un recul des fables dans certains champs discursifs qui correspondent à l'émergence de sciences nouvelles. D'autres chercheurs, comme Olivier Caïra (2007), ont réfléchi récemment à ce phénomène, dans une optique pragmatique : il n'est pas rare, en effet, que le public, lecteurs, auditeurs et spectateurs, opère des « erreurs de cadrage » (de *La Religieuse* de Diderot à

---

<sup>1</sup> Anne Duprat (2004) montre comment la fiction, « âme du poème » est nouvellement conçue comme capacité de l'imagination de créer des mondes que ce soit sous le signe de la merveille (Le Tasse) ou du vraisemblable (Heinsius).

l'émission radiophonique d'Orson Welles, ou au célèbre *Marbot* d'Hildesheimer<sup>2</sup>). Le public peut aussi refuser l'affirmation de l'auteur selon laquelle son œuvre est une fiction, et lui reconnaître une fonction référentielle qui lui est, de plus ou moins bonne foi, déniée : l'affaire récente, autour du livre de Pierre Jourde (*Pays perdu*, 2003) le prouve.

Mais le phénomène que je voudrais décrire n'a rien à voir avec le cas d'œuvres qui brouillent, délibérément ou non, les frontières. Il s'agit plutôt d'enquêter sur un vaste mouvement de requalification d'entités et d'œuvres fictionnelles, à la fin du seizième siècle, qui intéresse l'histoire de la notion de fiction.

J'examinerai quelques unes des modalités de ce recul ou de ce déni des fables à travers quelques exemples pris dans des œuvres mythographiques et démonologiques. Je centrerai le propos sur des phénomènes et des créatures fabuleuses dont le statut est précisément l'objet, à la fin de la Renaissance, d'une réévaluation : la métamorphose, Circé et les satyres. Ce choix pourrait être étendu à toutes sortes de créatures comme les ogres, les géants, les sirènes, les centaures, les chimères, ces dernières étant par excellence considérées, par les philosophes du moyen âge, comme des « ficta » (M.-L. Demonet, 2008)<sup>3</sup>. Par un glissement synecdochique, au cours du seizième siècle, le mot qui désignait des êtres impossibles isolés va s'appliquer aux œuvres qui les contiennent, ce qui s'accompagne d'un autre déplacement : les *Métamorphoses* d'Ovide ne sont plus un agrégat de « ficta » (logiques), mais une fiction (poétique). Il est donc tout à fait légitime d'étudier l'évolution de la notion de fiction à partir de quelques uns de ces habitants, qui sont les seuls « fictions » connues comme telles avant la Renaissance. Parmi les hybrides et les créatures fabuleuses, j'ai choisi celles qui étaient promises à la plus longue et la plus riche carrière allégorique et esthétique<sup>4</sup>.

Mon objectif est d'évaluer les conséquences de la mise à l'écart de la culture allégorique humaniste dans l'évolution de la perception de la frontière entre fait et fiction, et de la notion de fiction elle-même.

Après avoir montré, à travers un bref exemple, que la fiction peut très bien être définie, au milieu du seizième siècle, comme une œuvre d'imagination, ni vraie ni fausse et sans référent dans la nature, j'analyserai la façon dont le discours savant (mythographique et démonologique), à la fin du siècle, retravaille le statut de créatures fabuleuses, en les dotant d'un référent.

## I ELEMENTS POUR UNE DEFINITION DE LA FICTION AU MILIEU DU SEIZIEME SIECLE <sup>5</sup>

Au milieu du seizième siècle, il est tout à fait possible de formuler une conception de la fiction poétique comme invention humaine et profane, dégagée de la question du vrai et du faux<sup>6</sup>.

<sup>2</sup> C'est en effet un véritable *topos* critique que cette fausse biographie d'un critique littéraire : ce cas est discuté ou mentionné par Dorrit Cohn, Jean-Marie Schaeffer, Marie Laure Ryan.

<sup>3</sup> M-L Demonet montre que le mot de « fiction », en français et en latin, à la Renaissance ne concerne pas des œuvres littéraires, mais « un élément « caduc » (= accidentel, par opposition aux sujets substantiels), élément mythique ou allégorie, *signum* dont la particularité est de ne pas avoir — ou de ne plus avoir — de référent réel » : créatures fabuleuses, *entia rationis*, qui préoccupent les philosophes et les logiciens, plus que les poéticiens.

<sup>4</sup> La magicienne et le satyre, agent et objet de la métamorphoses, sont d'ailleurs fréquemment associés sur la scène de théâtre, dans *Le Triomphe d'Amour* d'Alexandre Hardy (1621) ou la *Circé* de Thomas Corneille (1675) par exemple.

<sup>5</sup> Ces remarques préliminaires et parcellaires constituent une objection adressée aux théoriciens contemporains de la fiction qui estiment que celle-ci n'est pas pensable dix-neuvième siècle et aux spécialistes du seizième siècle qui considèrent qu'au seizième et au dix-septième siècles « aucune œuvre ne se distingue à partir de critères essentiellement esthétiques ou littéraires, ou a partir du fictif, de l'invention » (Mawy Bouchard, 2005, p. 12).

On ne la trouve ni chez les commentateurs d'Aristote, ni chez les premiers théoriciens du roman, Giraldi ou Pigna, ni chez Amyot, le traducteur français des *Ethiopiennes*, trop soucieux d'établir une poétique du roman conforme à celle du poème épique. C'est pourtant bien un roman, le plus lu au seizième siècle, et bientôt considéré, grâce à Don Quichotte, comme le parangon du romanesque, qui suscite la définition renaissante de la fiction (sans employer le mot) la plus proche de la modernité. Il n'est pas indifférent pour notre propos qu'elle évoque justement la représentation de créatures mythologiques et fabuleuses.

Dans un poème liminaire de sa traduction du second livre d'*Amadis de Gaule* de 1541, Herberay des Essars écrit :

Benin lecteur, de jugement pourvu,  
 Quand tu verras l'invention gentille  
 De cet auteur, contente toy du stille  
 Sans t'enquerir s'il est vray ce qu'as lu.  
 Qui est celui qui peut dire : j'ai vu  
 Blasmer Homere ou accuser Virgile  
 Pour n'estre vray ainsi que l'Evangile  
 En escrivant tout ce qu'il leur a plu ?  
 Quand Apelles nous a peint Jupiter  
 En Cygne blanc, Taureau ou autre beste,  
 Des Anciens il n'a esté repris.  
 Donc si tu vois en ce Livre imiter  
 L'Antiquité, loue l'effort honneste,  
 Car tout bon oeuvre est digne de bon prix.

Il ne s'agit plus ici, comme au moyen âge et bien longtemps après, de défendre la fiction par son utilité, enveloppée dans sa dimension allégorique. L'auteur revendique le droit d'inventer, d'écrire sur rien, ce qui a, en soi, « un prix ». L'œuvre n'a d'autre valeur qu'esthétique (« le style »). Le décrochage par rapport à l'écriture sacrée, qui détient l'exclusivité du rapport au vrai, est explicite. Cette valorisation de l'œuvre d'art se prévaut du modèle antique : Homère et Virgile sont des auteurs de fiction. Hier comme aujourd'hui, la représentation des dieux et de leurs métamorphoses sont une création libre de l'imagination. Provocation ou dénégation, cette déclaration gomme en tout cas totalement le débat, à la Renaissance, sur le statut des Dieux antiques<sup>7</sup>, qui va surtout se développer, il est vrai, pendant et après la contre-réforme.

On ne saurait prétendre que cette position est majoritaire. On pourrait cependant donner d'autres exemples, surtout italiens, dans la première moitié du siècle, de conceptions approchantes de la fiction, surtout dans le registre de la littérature paradoxale et comique, relevant du *joco seria*, chez Alberti, auteur de « Fables sans morale », Ortensio Lando<sup>8</sup> ou Giambattista Gelli par exemple. Dans la *Circe* (1549) de Gelli, la dimension comique de l'épisode où Ulysse doit s'adresser à une huître et ne sait comment l'appeler<sup>9</sup>, ni s'adresser à elle, souligne le caractère impossible, et donc fictionnel, de la métamorphose.

---

<sup>6</sup> Cette proposition part d'une définition volontairement restrictive de la fiction, qui s'inspire de Marie-Laure Ryan (1991).

<sup>7</sup> J. Seznec, 1940.

<sup>8</sup> Voir, par exemple, le *Commentario delle piu notabili e mostruose cose d'Italia, & altri luoghi...* (Venise, Cesano, 1554) et en particulier la « Brieve apologia di M. Ortensio Lando, per l'autore del presente catalogo » qui y est jointe.

<sup>9</sup> L'épisode met aussi en relief l'importance de la nomination dans la définition des entités fictionnelles.

La formulation d'Herberay des Essarts est cependant exceptionnelle en ce qu'elle n'emprunte pas la voie de l'ironie, ne tente pas de fonder la légitimité de la fiction sur le double sens de la satire et du paradoxe dans la lignée d'Erasme et de More. Aussi cette position, que l'on peut estimer radicale, et dont la fragilité est évidente, constitue-t-elle un point de rupture. Mawy Bouchard (2004) a montré comment après la décennie marquée justement, par les *Amadis* (1550-1560) la résistance idéologique contre une conception de la fiction comme pur plaisir esthétique s'organise, surtout dans le milieu des robins, moins alléchés que l'aristocratie par les prestiges de la fable. Elle montre comment, chez Lemaire de Belges, La Popelinière, Henri Estienne, Bodin, la disqualification de la fable, futile et mensongère, favorise l'émergence de la discipline historique. Cette réorganisation des disciplines en faveur de l'histoire, au détriment des lettres anciennes et modernes, se fait aussi sur fond de bataille institutionnelle et de remodelage du cursus universitaire humaniste.

On peut alors se demander ce que deviennent les entités fictionnelles, parfaitement identifiées comme telles au milieu du seizième siècle. Cette réorganisation du savoir les laisse-t-elles intactes ? Quel est le statut que leur réserve ce mouvement de discrédit théorique de la fiction ? D'une part, l'essor, surtout après 1580, de formes telles que le roman, la nouvelle, le théâtre, le ballet, l'engouement pour des pays imaginaires, comme l'Arcadie, laisserait à penser que la légitimité d'une fiction sans référent et sans utilité ne fait que se consolider. De l'autre, on assiste à une appropriation, par le discours savant, de vastes territoires de la fable, qui vise à la faire basculer dans le domaine du fait.

## II DE LA FICTION AU FAIT

### IIa : « Textes troublés » des mythographes

Les exemples sont nombreux, mais je me limiterai à deux auteurs très représentatifs dans le champ de la mythographie et de la démonologie, Natale Conti et Jean Bodin.

Si une étude du statut des créatures fabuleuses dans les traités mythographiques reste à faire<sup>10</sup>, bien des auteurs ont relevé l'évolution du discours démonologique entre le début et la fin du seizième siècle, vers une crédulité accrue<sup>11</sup>, et l'ont diversement éclairée. Dans cette évolution, la peur à l'égard des pouvoirs de l'imagination<sup>12</sup>, en relation avec l'influence grandissante du scepticisme, perçu comme une menace pour la foi chrétienne, a sans aucun doute joué un rôle, de même que les transformations juridiques permettant la formation de la monarchie absolue (Houdard, 2002). Cependant, si l'aberration de l'hypothèse de la métamorphose réelle participe de l'histoire de la sorcellerie au seizième siècle<sup>13</sup>, elle excède ce cadre et participe d'une crise plus générale de la pensée. Le discours démonologique a parfois été mis en relation, avec profit, avec d'autres champs du savoir, en particulier les sciences naturelles, le droit et l'histoire,

---

<sup>10</sup> De nombreux éléments se trouvent cependant chez Céard, 1977, mais pas dans la perspective qui est la nôtre, d'une ontologie des êtres fictionnels dans une perspective historique. Elle s'inscrit plutôt dans la perspective de M.-L. Demonet (2002, 2005).

<sup>11</sup> En particulier P. Levack, 1991.

<sup>12</sup> Voir la démonstration de Walter Stephens à partir des traités de Gianfrancesco Pico della Mirandola (2004).

<sup>13</sup> Celle-ci montre excellemment comment la qualification de la sorcellerie comme hérésie et crime de lèse-majesté est parallèle à la constitution de l'église comme état politique et de l'état monarchique comme entité religieuse : c'est d'ailleurs Bodin qui invente la fiction politique de la souveraineté.

plutôt dans l'optique de déceler les progrès de la science moderne<sup>14</sup>. J'insisterai plutôt quant à moi sur le nœud problématique, commun à plusieurs disciplines, qui consiste dans le recul l'allégorie et le rétrécissement du périmètre de la fable, voire son abolition pure et simple. En tant qu'historiographe, Bodin est en effet un des promoteurs des plus influents de l'histoire contre la fable. Son parti pris, anti-aristotélicien, en faveur de l'histoire (qu'il place à la fois du côté de l'agrément, de la facilité et de l'universel) est probablement à mettre en relation avec son traitement de la fable dans son œuvre démonologique<sup>15</sup>.

Les discours démonologique et mythographique, dont les fins sont bien différentes, ont en commun de compiler une bonne part du savoir disponible, au seizième siècle, sur les créatures antiques, et d'en aménager l'usage pour la modernité. Je me limiterai aux articles « Satyres » et « Circé » de la somme de Natale Conti, les *Mythologiae* (1551, rééditées en 1564, 1581, 1605) qui formulent de façon particulièrement explicite une interrogation sur le statut de ces êtres flottant depuis longtemps entre différentes sphères du savoir et de l'art. Ni l'un ni l'autre ne sont de nouveaux venus : depuis la fin du quinzième siècle, les satyres sont un motif décoratif extrêmement répandu, surtout en Italie<sup>16</sup> et Circé est une figure largement popularisée par les Ovide moralisés (comme en témoigne, par exemple, son apparition dans le *Narrenschiff* de S. Brandt, en 1494). Leur traitement par les discours mythographique et démonologique tardifs illustre exemplairement la façon dont l'homme de la fin de la Renaissance appréhende ces revenants de l'autre monde du paganisme, devenus bizarrement moins familiers : la naturalisation prend le pas sur l'allégorie.

Le traitement de Circé, chez Natale Conti, est à première vue entièrement allégorique, ce qui correspond à la vocation de l'ouvrage, qui se propose dès son titre « d'expliquer » les fables (« *Mythologiae sive explicationum fabularum* »). Le sens tropologique de la métamorphose, familier des Ovides moralisés, n'est pas négligé : la métamorphose animale révèle les vices, manifeste l'ethos des hommes d'Ulysse. Mais l'allégorie cosmogonique est plus développée. Les métamorphoses représentent la régénération de la nature, la course des astres, la transmutation de la matière<sup>17</sup>. C'est d'ailleurs cette interprétation qui est reprise dans le dixième et dernier livre, qui résume « *quod omnia philosophia dogmata sub fabulis continebantur* »<sup>18</sup> Conti ne se prononce pas sur la réalité de la métamorphose ni sur l'existence historique de Circé. Il n'en est pas besoin : Circé est à maintes reprises qualifiée de « fabula », ce qui est la condition de la portée herméneutique de la métamorphose. Selon une conception courante et encore dominante aux dix-septième et dix-huitième siècles, la « fiction » est ce qui ce qui enveloppe et recouvre, dissimule un réservoir presque inépuisable de sens divers (« *quae sub hac Circes fabula ad physicam rationem spectantia continebantur* » p. 378).

Comment se fait-il alors que certaines versions de la fable paraissent à Conti plus ridicules que d'autres ? Certains commentateurs d'Homère « fabulent », au sens péjoratif du terme

<sup>14</sup> C'est ce qu'ont déjà entrepris B. Shapiro (2000) dans son histoire de la culture du fait, et Lorraine Daston, dans celle de l'objectivité et de la merveille (1998 et 2001).

<sup>15</sup> Les nombreux travaux sur Bodin ne s'attachent pas à cette mise en rapport. Sur Bodin démonologue, voir notamment S. Houdard, 1992, Plus largement, voir le collectif *Jean Bodin* (1984) et J. H. Franklin (1960).

<sup>16</sup> F. Lavocat, 2005.

<sup>17</sup> Cette interprétation est largement reprise à la fin du *Ballet comique de la Royne* de Balthazar de Beaujoyeulx (1581) qui développe l'allégorie de Circé en privilégiant le sens cosmogonique, ce qui a amené Jean Rousset à en faire l'emblème de l'âge baroque (1953). Sur la pensée et la représentation de la métamorphose à la Renaissance, voir M. Jeanneret,

<sup>18</sup> *Natalis Comitum mythologiae sive explicationum fabularum libri X...* [1555], Venise, 1581, p. 671.

(« fabulantur »), en particulier ceux qui prêtent à Circé et Ulysse trois, voire cinq enfants<sup>19</sup>. L'hypothèse est d'autant plus ridicule qu'Ulysse n'a pas passé plus d'un an auprès de la magicienne<sup>20</sup>. Certaines versions de la fable sont donc écartées, on ne sait si c'est au nom de la vraisemblance ou de la discordance avec des versions plus canoniques de l'histoire. Circé n'est en tout cas pas perçue par le mythographe uniquement sur le mode de l'allégorie. On peut penser qu'il la situe dans un monde fictionnel qui a sa propre cohérence. Il est également possible qu'il la considère subrepticement comme un personnage historique. La question incongrue de l'éventuelle descendance d'Ulysse et de Circé introduit en tout cas un « trouble », pour reprendre les termes de Terence Cave (1999), dans l'exposition allégorique de la fable.

L'article consacré aux satyres emprunte beaucoup plus clairement la voie d'un nouveau traitement, par naturalisation, des personnages légués par l'Antiquité et redécouverts par la première Renaissance. Conti exprime à leur égard sa perplexité<sup>21</sup>. Il note l'insuffisance des sources antiques, qu'il cite abondamment, en privilégiant les géographes et les naturalistes : Pline, Pausanias, Pomponius Mela (qui sont les références traditionnelles sur ce sujet). Or ceux-ci accréditent tous l'idée que les satyres existent dans la nature. Les satyres ne suscitent pas la moindre tentative d'explication allégorique. Par conséquent, il n'est pas du tout sûr qu'ils soient des fables. Conti attribue aux anciens bergers, grossiers et crédules, la croyance en leur divinité, bonne ou mauvaise. S'ils ne sont pas des dieux, ils sont peut-être des monstres ou des animaux. Une des entrées de l'index indique d'ailleurs, pour les satyres, « animalia sunt ». Cette hypothèse est abondamment reprise par les naturalistes du seizième siècle (Ulisse Aldovrandi par exemple). Elle est combattue par l'abbé d'Aubignac en 1627<sup>22</sup>, mais ne disparaît pas pour autant de la plupart des traités de sciences naturelles jusqu'à la fin du dix-septième siècle, voire plus tard.

Il est vrai que chez Conti, les articles consacrés aux Silènes et à Pan, qui suivent l'article sur les Satyres, récupèrent et concentrent la riche tradition allégorique de l'hybride. Pan, comme Circé, est sans conteste pour Conti une « fabula ». On n'en assiste pas moins, avec le satyre, à la réinterprétation radicale du statut d'une créature fictive, qui perd dans la même mouvement sa qualité de fable et ses potentialités herméneutiques. Si l'hypothèse de satyres existant dans la nature reste implicite dans le traité mythographique de 1551 et dans ses rééditions latines, elle est entérinée dans la traduction française de Jean de Montlyard, en 1597. Celui-ci clôt le chapitre qui leur est consacré par une information de son cru, selon laquelle deux satyres auraient effectivement été capturés, par un chasseur dont le prestige contribue à l'attestation du fait :

<sup>19</sup> La question des enfants d'un être fictionnel s'est reposée avec insistance à propos de ceux de Lady Macbeth (voir par exemple T. Pavel, 1983). Le fait que l'on ne puisse pas en savoir si elle en a eu ou pas, ni combien, est généralement considéré comme une preuve canonique de l'incomplétude et de l'inconsistance des univers fictionnels. On peut supposer que l'exemple, qui pose la question de la génération des entités fictionnelles, n'est pas privilégié au hasard : il est par excellence un indicateur de leur naturalisation problématique.

<sup>20</sup> Dans la traduction de Montlyard, l'impossibilité relève de la physiologie : « Mais si c'est chose ridicule de dire qu'en un an qu'il furent ensemble elle aut eu trois fils d'Ulysse, comme dit Zerzes en la seizieme hsitoire de la cinquieme chiliade, combien plus est esloigné de la verité qu'elle en est engendré cinq, sinon qu'elle les ait eu tout d'une ventrée » *Mythologie ou explication des fables* [1597], Paris, 1627, p. 561.

<sup>21</sup> « Satyrorum origo quae fuerint, aut è quibus parentibus sint geniti, vel ubi, vel quando caeperint, vel qua de causa fuerint Dii habitis ab antiqui, neque in quemquam antiquorum fide dignum scriptorum fide dignum incidi, qui explicaverit, neque ipse excogitare potui. At quae de his mihi cognita sunt putavi este breviter explicanda. » *Natalis Comitum Mythologiae*, p. 303.

<sup>22</sup> Dans un traité significativement intitulé : *Des satyres, brutes, monstres et demons de leur nature et adoration contre l'opinion de ceux qui ont estimé les Satyres estre une espece d'homme distincts et séparez des Adamicques*, Nicolas Buon, Paris, 1627.

Philippe Archiduc d'Autriche mena quant à lui deux Satyres en vie à Gennes l'an 1548; l'un en aage d'un jeune garçon; l'autre en aage viril, ce qui montre assez que la race n'en est point encore perdue.<sup>23</sup>

Cette opération de référencialisation qui n'est pas sans exemples ni antécédents<sup>24</sup>, témoigne autant du recul de la culture humaniste que de l'extension du domaine du possible.

Par ailleurs, si les différentes rééditions latines des *Mythologiae* laissent le texte inchangé, on constate, entre l'édition de 1551 et celle de 1564 une curieuse et intéressante modification de l'index des noms propres<sup>25</sup>. A partir de 1564, et dans toutes les éditions ultérieures, il ne comporte plus aucune mention de pages, ce qui le rend inutilisable. Divers noms propres, absents de l'index original, ont été ajoutés. Or la qualité ontologique de ces personnages est souvent précisée; ils appartiennent soit à des fables (« Evanthes in fabulosis »; « Gabrias in Iambis fabulosis »), soit à l'histoire (« Eumolpus Thras in historiie »). La distinction n'est pas toujours très claire; un auteur, Eumelus Corinthius, est qualifié de « poeta historicus ». Le remplacement de l'index révèle semble-t-il un souci accru de distinguer l'histoire de la fable, qui se manifeste encore une fois par un trouble: index inutile, catégories hybrides, pour des êtres au statut incertain.

### **IIb Réalisme démonologique et liquidation des fables**

Le basculement de la frontière (du fictionnel au factuel), exceptionnel chez le mythographe, est systématisée par le démonologue, juriste et historiographe Jean Bodin.

Le chapitre de *La Démonomanie des sorciers* (1581) consacré à la métamorphose et à la lycanthropie (II,6), le plus célèbre et le plus controversé de ce traité, est sans doute responsable de sa mise à l'index en 1595. Bodin y soutient en toute connaissance de cause une thèse hétérodoxe. Contre son adversaire Jean Wier<sup>26</sup>, contre l'opinion la plus répandue dans la première moitié du seizième siècle, contre saint Augustin et le *Canon episcopi*, il affirme la réalité de tous les phénomènes attribués aux sorciers, y compris de la métamorphose. La doctrine officielle de l'église défend une thèse que l'on peut appeler « illusionniste »: ce sont les apparences qui sont modifiées (par le diable, les drogues, la folie), et non la substance des choses<sup>27</sup>.

<sup>23</sup> *Mythologie ou explication des fables... op. cit.*, p. 444.

<sup>24</sup> Le premier concerne encore un satyre, dans la traduction par Jean Martin d'un passage de *l'Hypnerotomachia Poliphili* décrivant un satyre gravé sur un bas-relief. Dans le texte français de 1546, la possibilité d'un satyre dans la nature est admise: « À le voir, vous eussiez jugé que le sculpteur l'avait moulé sur un satyre naturel » (*Le Songe de Poliphile*, traduction de Jean Martin, Paris, Kerver, 1546, éd. G. Polizzi, éd. des Imprimeries Nationales, Paris, 1994, p. 74. Voir Lavocat, 2005, p. 46...). Le second exemple concerne un commentaire de Montaigne sur le bronze antique d'Arezzo, représentant une chimère: « J'oubliais qu'au palais de ce prince [= le Palazzo de Cosme], en l'une des salles, il se voit la figure d'un animal à quatre pieds, relevé en bronze sur un pilier, représenté au naturel, d'une forme étrange, le devant tout écaillé, et sur l'échine je ne sais quelle forme de membre, comme des cornes. Ils disent qu'il fut trouvé dans une caverne de montagne de ce pays, et mené vif il y a quelques années ». *Journal de Voyage*; éd. F. Rigolot, Paris, PUF, 1992, p. 84-85. M.-L. Demonet (2008), qui cite et analyse cet exemple, estime que les esprits éclairés du temps considèrent comme imprudent d'affirmer que Dieu, ou la nature, ne pourraient pas créer ce qui n'existe pas (encore ou plus). Elle attribue en partie cet aveuglement (Montaigne ne reconnaît pas la chimère) avec la renaissance de l'épicurisme, favorable à l'idée d'une éclosion possible d'autres mondes.

<sup>25</sup> « Catalogus nomunim variorum scriptorum et operum, quorum sententia vel verba his libris Mythologiae citantur ».

<sup>26</sup> *De Praestigiis daemonum et incantationibus ac venificii Libri V*, Bâle, 1563.

<sup>27</sup> Stuart Clark (1999) estime que la différence d'appréciation des démonologues, quant à la réalité des phénomènes surnaturels n'est d'aucune importance: en effet, elle n'influe en rien sur la sévérité de la répression. En outre, la

Même si la conversion des esprits en faveur de la réalité des manifestations diaboliques est amorcée dès le *Malleus maleficarum* d'Heinrich Kramer et de Jacob Sprenger à la fin du quinzième siècle, Jean Bodin opère un renversement de tendance. Après lui, même si la mise à l'index de *La Démonomanie* impose la prudence, la plupart des démonologues (Lambert Daneau, Henri Boguet, Pierre Crespet, Pierre de Lancre) embrassent l'option « réaliste » ou évitent de trancher entre les deux thèses, ce qui revient à considérer la métamorphose dans la nature comme possible. La stratégie de Jean Bodin, redoutablement efficace, a consisté à utiliser la fiction de façon inédite.

Au chapitre 6 du livre II, il évoque tout d'abord la nature des satyres, dans le cadre plus général d'une identification du diable au bouc, puis la lycanthropie, qui suscite des anecdotes tirées de procès, et enfin les métamorphoses, qui mobilisent des références essentiellement littéraires. Ce montage aboutit à la déclaration célèbre :

ce que dit Homere de la sorcière Circé, qui changea les compagnons d'Ulysse en pourceaux, n'est pas fable.<sup>28</sup>

Quoique la *Démonomanie* paraisse la même année que l'*Aminta* du Tasse, déclencheur probable d'une invasion des scènes italiennes puis françaises de chèvres-pieds bavards et lubriques<sup>29</sup>, Bodin ne les envisage absolument pas sous l'angle de l'art et de la fable. Les satyres retrouvent la divinité qu'ils avaient perdu chez Conti, mais sous l'angle du démoniaque : ce que Conti avait fait basculer dans la fable, comme croyance fautive (la mythologie des anciens) est récupéré comme prodige réel du surnaturel diabolique. Mais le satyre moderne, animal ou démon, appartient toujours au domaine du fait.

Bodin entend justement privilégier les faits conformément au propos et au projet qui se retrouve dans tout le discours démonologique de l'époque. Il l'énonce comme principe au début de son chapitre, en interdisant, au nom de Dieu, toute velléité de remonter aux causes, toute appréciation du possible et l'impossible, en somme, toute compréhension des phénomènes :

En sorte nous pouvons dire que nous avons la demonstration des effets qu'on appelle qui est, c'est à dire, oti esti, qu'il est ainsi. Et combien que telle demonstration par les effets n'est pas si claire, que celle qui procede par les causes, si n'est elle pas moins certaine (p. 94r).

Cette anti-herméneutique, qui coupe le lien cognitif entre l'effet et la cause, est très éloignée de la culture ancienne de l'allégorie comme de la culture naissante de l'expérience. Elle est à l'origine, à la fois, de la promotion de l'histoire par rapport à la fable et d'un effacement total ou presque de la frontière entre fait et fiction. Dans ce dispositif, le fait est une construction entièrement discursive, qui projette un référent illusoire.

Bodin élabore en effet une mosaïque extrêmement serrée de références et de citations, dans lesquelles dominant d'abord les textes sacrés (afin de prouver la nature démoniaque des satyres), puis, en ce qui concerne la lycanthropie, les relations de procès, et enfin, à propos de la

---

plupart des démonologues concilient, non sans contradiction, plusieurs positions. Il me paraît cependant que ce débat sur la réalité de la sorcellerie est d'une grande incidence non seulement sur le statut des fables, mais sur l'histoire des notions de fait et d'expérience.

<sup>28</sup> *De la demonomanie des sorciers*.. Paris, Jacques du Puys, 1580, f. 99v.

<sup>29</sup> Dans ses observations sur l'*Aminta* du Tasse, Ménage insiste sur le caractère fabuleux de l'Arcadie et des satyres, ce qui semble prouver que cela ne va pas tout à fait de soi : « Né dubbio punto, che'l Tasso non habbia potuto fingere i Dei Favolosi ed i Satiri nell'Italia a' suoi tempi »(*L'Aminta favola boscareccia, di Torquato Tasso con le Annotationi d'Egidio Menagio, Accademico della Crusca*, Paris, Courbé, 1655). Il ajoute, toujours à propos des dieux antiques, et plus précisément des hybrides : « benche si debba creder da Christiano, di dee scriver da Poeta ».



métamorphose en général, les textes poétiques. Aucune hiérarchie n'est effectuée entre des textes de provenance, de statut et d'époques très divers, tous également envisagés sous l'angle du témoignage. Cette mise à plat radicale produit des effets saisissants : à la fin du chapitre, par exemple Bodin confronte l'histoire de Nabuchodonosor dans la Bible et l'*Âne d'or* d'Apulée, pour déterminer ce que mange un homme transformé en âne.

Cette conversion de tout écrit en témoignage factuel repose sur le postulat que le « je » est toujours garant d'authenticité. Il réfère toujours à l'auteur, même dans cette citation prise dans la huitième bucolique de Virgile où le berger Alphisibeus chante la plainte d'une amante délaissée usant de charmes magiques. C'est le personnage féminin du chant d'Alphisibeus qui raconte avoir assisté à la métamorphose d'un certain Moeris :

Has herbas atque haec Ponto mihi lecta uenena  
ipse dedit Moeris (nascuntur pluruma Ponto);  
his ego saepe lupum fieri et se condere siluis  
Moerim (VIII, 95-98)<sup>30</sup>

Mais ce montage énonciatif est totalement ignoré, et la force de conviction de cette citation est telle qu'elle balaie l'opinion contraire de Pline qui suit immédiatement. Bodin se donne le luxe de faire entendre une objection<sup>31</sup> qui rappelle l'existence d'un territoire de la fable à travers la dénonciation des croyances fausses des anciens :

Homines lupos verti, rursumque restitui falsum existimare debemus, aut credere omnia qua fabulosa seculis comperimus.

Bodin prête à cette phrase de Pline une ambiguïté sémantique et psychologique qui en fausse le sens : « on voit bien qu'il n'ose l'asseurer, craignant qu'on ne le croit pas » (f.99r). Dans ce montage, le texte poétique est crédité d'un rapport au réel et au vrai plus direct et moins problématique que l'écrit naturaliste à visée scientifique.

L'entreprise de Bodin, qui vise à élargir à l'infini la sphère du possible, à la mesure du pouvoir de Dieu, aboutit à la disparition des fables. Le monde réel lui-même a toutes les caractéristiques d'un univers fabuleux : aux confins de l'Europe, la métamorphose, ordinaire et fréquente, touche des peuples entiers. La Turquie, la Livonie, la Moscovie, la Scandinavie sont plus féériques que l'Arcadie, maintes fois évoquée. Cet enchantement du monde passe par un paradoxe : Bodin nie l'existence de la fable, mais la prend comme aune pour définir le périmètre du réel et du possible.

Lorsque Bodin n'efface pas totalement la frontière entre fait et fiction, il la rend négligeable, ou use de préterition. L'œuvre d'Ovide est peu fiable :

je laisse la Métamorphose d'Ovide, parce qu'il a entremeslé la vérité de plusieurs fables (99v).

---

<sup>30</sup> « Ces herbes, ces poisons cueillis dans les campagnes du Pont, c'est Méris lui-même qui me les a donnés : ils naissent innombrables dans le Pont. Par leur vertu merveilleuse, j'ai vu souvent Méris devenir loup et s'enfoncer dans les bois » (trad...)

Mais comme « l'histoire de Lycaon n'est point incroyable », Bodin cite les vers<sup>32</sup> qui saisissent l'instant même de sa métamorphose, donnant à voir, ce qu'aucune déposition de procès ne pourra jamais décrire. La poésie comble les lacunes du discours factuel.

Le cas d'Apulée est d'autant plus intéressant pour le démonologue qu'il a été accusé de sorcellerie, ce qui accrédite sa fiction comme témoignage. Il donne lieu à la même fausse concession :

Il se peut faire, qu'il a enrichy son histoire de contes plaisans ; mais l'histoire en soy n'est pas plus estrange, que celle que nous avons remarquée. (f. 101r)

La fable, si tant est que son existence est reconnue, est entièrement du côté de l'ornement. Elle ne modifie donc en rien, dans la perspective de Bodin, le statut référentiel du texte<sup>33</sup>.

Cette configuration passe par une élimination totale du cadre herméneutique de l'allégorie, ce qui implique une laïcisation de l'interprétation, même dans un système qui revendique aussi vigoureusement comme chrétien. Bodin cite Jean Chrysostome, à qui est prêtée une version très plate de la métamorphose comme image :

la sorcière Circé avait tellement abesty les compagnons d'Ulysse par voluptez berstiales, qu'ils estoient comme pourceaux (f. 101v)

Bodin lui oppose les propres mots d'Homère, en grec et en traduction :

ils avoient poil & teste, & corps de porceaux, & la raison ferme, & stable (f. 102v).

On assiste à une promotion du littéral. Le refus du figuré et la facilité à doter les textes antiques les plus connus, dépouillés de la masse des commentaires, d'un référent dans la nature sont étroitement liés. Tout porte à croire qu'il s'agit moins, chez Bodin, du reliquat d'un ancien état du savoir que d'une entreprise délibérée, provocatrice et révolutionnaire : il se situe en effet à plusieurs reprises en opposition avec d'autres interprétations de la fable, comme « contes plaisants » ou comme allégorie. En toute connaissance de cause, il refuse l'une et l'autre.

Bodin incarne en définitive, à certains égards, une modernité paradoxale. La confusion entre auteur et personnage n'est certainement pas neuve, ni l'accusation des poètes de l'Antiquité de magie et de sorcellerie : Virgile l'est depuis le moyen âge. Mais Bodin renouvelle l'ancien discrédit des poètes en prenant le discours de la fable au sérieux : littéralement et non allégoriquement, ce qui aboutit à une élimination presque totale des fictions. Grâce à une conception implicite de la vérité comme correspondance<sup>34</sup>, il identifie vérité et référentialité des textes. Il articule cette correspondance sans critère<sup>35</sup> à une certaine conception du vraisemblable, délibérément irrationnelle. On peut en outre estimer que le rôle central joué par la confession, dans le système juridique des preuves liées, pierre angulaire du procès inquisitorial, a influé sur la

<sup>32</sup> « Rerritus fugit, nactusque silentia ruris / exululat, frustra loquis conatur »

<sup>33</sup> Il est d'ailleurs à noter que dans la traduction française de l'*Âne d'or* (1602) qui, comme les *Mythologiae* de Conti, a pour auteur Jean de Montlyard, le statut de métamorphose est traitée par les différents avant textes, comme un problème : à la fois fait, allégorie et fiction.

<sup>34</sup> Telle que : « The truth of a sentence consists in its agreement with (or correspondence to) reality », A. Tarsky (1944).

<sup>35</sup> C'est ce qui distingue radicalement Bodin de Bacon, et fait aussi de la modernité paradoxale de Bodin une contre-modernité.

manière de lire les fictions écrites à la première personne du singulier, en particulier chez Bodin et les démonologues. L'obligation légale de considérer la confession comme preuve rend peut-être impossible, d'un point de vue pragmatique et cognitif, la réception d'un discours à la première personne comme fictionnel<sup>36</sup>.

Je conclurai sur les trois points suivants, qui sont autant d'hypothèses que je propose à la discussion : l'articulation entre l'apparition de nouveaux champs du savoir et la transformation du rapport entre fait et fiction ; le lien entre le questionnement sur la nature de la fiction dans le discours savant et le développement de la fiction artistique ; la conception générale de la fiction qu'il convient d'adopter pour rendre compte de ces évolutions.

L'ouverture du champ du savoir, corrélative d'un élargissement du public au seizième siècle est au premier chef responsable de ce que j'ai appelé le recul des fables. Les raisons en sont multiples. On peut dégager plusieurs séries de facteurs. 1) Le premier est le contexte religieux qui enrôle maintes créatures fabuleuses dans le domaine d'un surnaturel bien réel. 2) L'accroissement des connaissances, à travers la littérature de voyage<sup>37</sup>, la démonologie, les traités naturalistes modifie les frontières du possible. Pour les élites cultivées, elles les font probablement reculer. 3) L'influence diffuse de l'épicurisme et du scepticisme favorise en outre la suspension du jugement quant à ce qui est impossible dans la nature. 4) Le discours savant tend à une promotion du fait, de l'anecdote (qui joue un rôle si important dans le texte démonologique) et du littéral au détriment de la culture humaniste de l'allégorie et du paradoxe. Ce changement de paradigme induit un plus grand intérêt pour la frontière entre fait et fiction (le nouvel index, en 1564, des *Mythologiae* en témoigne) mais provoque aussi l'enrôlement abusif de textes et de créatures fictionnelles dans le domaine du factuel. 5) La transformation du droit, la naissance du procès inquisitorial modifient le statut de la preuve, du fait et de la confession, dont on peut supposer qu'elles affectent la manière de lire, en particulier les textes à la première personne. 6) La référentialisation des entités fictionnelles semble également avoir été facilitée (chez Conti et surtout chez Bodin) par la pratique de la citation, l'usage des recueils d'*exempla* et d'anecdotes. Le déplacement de la notion de « fiction », des êtres fabuleux à l'œuvre, est peut-être aussi tributaire d'une modification des pratiques de lecture, de sorte qu'est rendue progressivement possible une conception holiste de la fiction. 7) Enfin le déclin de la logique à la Renaissance a peut-être aussi joué un rôle. Des problèmes logiques (comme le paradoxe du crétois)<sup>38</sup> et des *impossibilia* ont été recyclés par et dans la fiction. On peut supposer qu'au cours de ce processus, les créatures fabuleuses ont été provisoirement affectées d'une sorte d'indécidabilité modale.

Il conviendrait ensuite d'interroger la concomitance entre un contexte intellectuel globalement défavorable à la fiction (on en conteste l'utilité, on dote les créatures fictionnelles de référents dans la nature) et un essor sans précédent des formes artistiques. celles-ci emploient

---

<sup>36</sup> Käte Hamburger estime aussi que les récits à la première personne ne sont pas des fictions (1954). Il serait intéressant de faire la généalogie de cette proposition dans une perspective diachronique. Naudé dans son *Apologie des grands hommes accusés de magie* (1624) est le premier, à formuler explicitement, à notre connaissance, qu'un récit à la première personne peut être fabuleux : il cite l'*Âne d'or* et le passage des *Bucoliques* incriminé par Bodin.

<sup>37</sup> A la même période, l'*Utopia* de Thomas More est inséré dans des recueils de littérature de voyage.

<sup>38</sup> Lavocat, 2004.

d'ailleurs à satiété, entre 1580 et 1630, des créatures au statut hésitant : magiciennes, satyres, sirènes, centaures, chimères. F. Lecercle a montré qu'au seizième et au début du dix-septième siècles, la scène permettait de débattre de la nature des fantômes (2005). La fiction, en tout cas à l'âge baroque, est-elle le lieu où est questionné le statut ontologique des créatures impossibles, au moyen d'une sorte d'expérience de pensée ? En tout cas, on peut supposer qu'une telle hésitation, au-delà de la période envisagée, favorise l'émergence de nouveaux univers fictionnels : que l'on songe au développement de la science-fiction dans la deuxième moitié du vingtième siècle, ou la réapparition des hybrides, y compris des satyres<sup>39</sup>, à l'heure de la génération par manipulation génétique.

Une histoire de la notion de fiction pourrait donc sans doute s'écrire à partir des phénomènes de reconfiguration, de déplacement, de transgression de la frontière entre fictionnel et factuel. Conformément à la proposition de T. Pavel (mais sans en conclure, comme lui, à l'inexistence de cette frontière)<sup>40</sup> il s'agirait d'examiner les formes qu'elle prend et de cartographier les déplacements de population à ses abords. Cette histoire montrerait que le statut ontologique des êtres fictionnels loin d'être unifié, comme le pense par exemple V. Descombes (1983), est hétérogène (des êtres de statut fort différent peuvent cohabiter dans une même œuvre), la plupart du temps évolutif, parfois indécidable. La perspective adoptée implique enfin que l'on tente de reconstituer, à des époques données, les éléments du cadrage pragmatique qui font que l'on accorde ou pas à une œuvre le statut de fiction ; mais elle n'admet pas pour autant, contrairement à ce que postulent Searle et Schaeffer (2005), qu'il n'y a dans les textes aucun critère interne de fictionnalité. Je plaide au contraire pour une histoire attentive, à partir des textes, de ces critères, dans une perspective comparative, diachronique et interdisciplinaire.

Françoise Lavocat  
Université Paris 7 Denis Diderot

### Bibliographie critique

Bouchard, Mawy : « L'invention fabuleuse de l'histoire à la Renaissance. Processus d'autoconsécration et émergence d'une nouvelle discipline (Bodin et La Popelinière » in *Fictions du savoir à la Renaissance*, URL <http://www.fabula.org/colloques/document101.php> (7 juin 2004).

*Avant le roman : l'allégorie et l'émergence de la narration française au 16ème siècle*, Amsterdam, Rodopi, 2006.

---

<sup>39</sup> *The world of Narnya* (2005) ; *El labirinto del fauno* (Raoul Ruiz, 2006).

<sup>40</sup> 1986, ch. 1.

Caïra, Olivier : *Les contre-allées de l'expérience. Une sociologie comparative de l'engagement fictionnel*, thèse de doctorat sous la dir. de F. Chateaureyaud, soutenue à l'EHESS le 2 octobre 2007.

Cave, Terence : *Textes troublés au seuil de la modernité*, Droz, Genève, 1999.

Cohn, Dorrit : *The Distinction of Fiction*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore and London, 1999. *Le propre de la fiction*, trad. C. Hary-Schaeffer, Les éditions du Seuil, Paris, 2001.

Céard, Jean : *La nature et les prodiges, l'insolite au XVIe siècle en France*, Genève, Droz, 1977.

Clark, Stuart : *Thinking with Demons : The Idea of Witchcraft in Early Modern Europe*, Oxford University Press, 1999.

Daston, Lorraine ; Park, Katharine : *Wonders and the order of nature : 1150 - 1750*. New York, NY, Zone Books, 1998.

*Wunder, Beweise und Tatsachen : zur Geschichte der Rationalität*. Frankfurt am Main, Fischer, 2001.

« Early Moderne History Meets the History of the Scientific Revolution : Thoughts towards a Rapprochement ». in Puff, Helmut (Hrsg), Wild Christopher, *Zwischen den Disziplinen ? Perspektiven der Frühneuzeitforschung*, Wallstein Verlag, 2003, pp. 37-54.

Demonet, Marie-Luce : « Les êtres de raison, ou les modes d'être de la littérature », dans *Res et Verba in der Renaissance* (éd. Eckhart Kessler et Ian MacLean), colloque de Wolfenbüttel 1998, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, Wolfenbüttel, 2002, p. 177-195.

« Le 'possible passé' : la reconstitution historique dans le récit au XVIe siècle », *Revue des sciences humaines*, 2005.

« Les mondes possibles des romans renaissants », in *Le Renouveau d'un genre : le roman en France au XVIe siècle*, dir. Michèle Clément et Pascale Mounier, Presses Universitaires de Strasbourg, collection « Europes littéraires » 2005.

« Objets fictifs et « êtres de raison », locataires de mondes à la Renaissance », *La théorie des mondes possibles et l'analyse littéraire*, dir. F. Lavocat, à paraître, 2008.

Descombes, Vincent : 1983 : *Grammaire d'objets en tous genres*, Les éditions de Minuit, Paris.

Duprat, Anne : « Fiction et définition du littéraire au seizième siècle », in *Usages et théories de la fiction. Le débat contemporain à l'épreuve des textes anciens (XVI-XVIIIe)*, dir. F. Lavocat, Presses Universitaires de Rennes, 2004.

Franklin, Julian H. *Jean Bodin and the Sixteenth Century Revolution of Law and History*, New York, 1960.

Hamburger, Käte : *Die Logik der Dichtung*, 1954, *Logique des genres littéraires*, Les éditions du Seuil, 1986.

Houdard, Sophie : « De l'ennemi public aux amitiés particulières. Quelques hypothèses sur le rôle du Diable (15<sup>e</sup>-17<sup>e</sup> siècles), in *L'ennemi, Raisons politiques* n°5, février 2002, p. 9-27.

*Les sciences du diable, quatre discours sur la sorcellerie (15<sup>e</sup>-17<sup>e</sup>)*, Paris, Le Cerf, 1992.

Jeanneret, Michel, *Perpetuum mobile, Métamorphoses des corps et des œuvres de Vinci à Montaigne*, Macula, coll. Argo, 1997.

Kapitaniak, Pierre : « Du progrès et de la promotion des démons ; démonologie et philosophie naturelle dans l'épistémè européenne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle », *Sciences et littératures, Etudes Epistémè* n°7, Printemps 2005,  
<http://www.etudesevisteme.org/ee/articles.php?lng=fr&pg=80>

*Jean Bodin*, actes du colloque interdisciplinaire d'Angers, du 24 au 27 mai 1984, Angers, Presses de l'Université, 1985.

Lavocat, Françoise : « Fictions et paradoxes. Les nouveaux mondes possibles à la Renaissance », in *Usages et théories de la fiction. Le débat contemporain à l'épreuve des textes anciens (XVI-XVIII<sup>e</sup>)*, dir. F. Lavocat, Presses Universitaires de Rennes, 2004.

« L'Arcadie diabolique : la fiction poétique dans le débat sur la sorcellerie (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », *Fictions du diable. Démonologie et littérature de saint Augustin à Leo Taxil*, Droz, sous la direction de Françoise Lavocat, Pierre Kapitaniak, Marianne Closson, 2007.

« Fiction juridique contre fiction poétique : le cas de la sorcellerie », *Raisons politiques*, dir. Anne Simonin et Astrid von Budekist, Septembre 2007.

Lecerclé, François : « Croire ou ne pas croire : les paradoxes de l'ombre (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.) » in *Dramaturgies de l'ombre*, dir. F. Lavocat et F. Lecerclé, Presses universitaires de Rennes, 2005.

Levack, Brian P. : *Witch-Hunt in Early Modern Europe*, London, Longman, 1991

Mikkonen, Kai : « Can fiction become fact ? the Fiction-to-Fact transition in Recent Theories of Fiction », *Style* 40, n° 4, Hiver 2006, pp. 291-313.

Pavel, Thomas : « The Borders of Fiction », *Poetics Today*, vols 5, 1983, pp. 83-86.

*Fictional Worlds* : Harvard University Press ; *Les Univers de la fiction*, Les éditions du Seuil, Paris, 1988.

Rousset, Jean : *La littérature de l'âge baroque en France, Circé et le Paon*, José Corti, Paris 1953.

Ryan, Marie-Laure : *Possible Worlds, Artificial Intelligence and Narrative Theory*. Indiana University Press, Bloomington, 1991.

« Frontières de la fiction, digitale ou analogique ? » in *Frontières de la fiction*, Nota bene, 2001.

Schaeffer, Jean-Marie : *Pourquoi la fiction ?* Les éditions du Seuil, 1999.

« Quelles vérités pour quelles fictions ? », *L'Homme*, N° 175-176, 2005, p. 19-36.

Searle, John : « Meaning and Speech Acts », *Philosophical Review*, Vol. 71, Octobre 1962.

Seznec, Jean : *La survivance des dieux antiques, Essai sur le rôle de la tradition mythologique dans l'humanisme et l'art de la Renaissance*, (Londres, 1940), Flammarion, Paris, 1980.

Shapiro, Barbara : *A culture of Fact. England, 1550-1720*, Cornell University Press, Ithaca and London, 2000.

Stephens, Walter : « Gianfrancesco Pico e la paura dell'immaginazione ; dallo scetticismo alla stregoneria », *Rinascimento*, vol XLIII, Olschki, 2004.

Tarsky, Alfred : « The semantic conception of Truth and the foundations of semantics », *Philosophy and Phenomenological Research*, 4 (1944), <http://www.ditext.com/tarski/tarski.html>